

sans-travail venus du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. La difficulté consiste, comme l'a dit le sénateur Horner, en ce qu'ils n'acceptent pas certains emplois; par exemple, ils n'iront pas dans les mines de charbon ni dans les bois pour y travailler. D'après les plans de l'assurance-chômage, on leur a enseigné qu'ils peuvent refuser tout travail qui n'est pas convenable. J'aimerais connaître, monsieur le Ministre, votre ligne de conduite à cet égard.

L'hon. M. MITCHELL: Si je puis parler de mon propre cas, je suis venu au pays une année où 350,000 immigrants y sont entrés; je suis arrivé au Canada un mercredi, et j'ai commencé à travailler le jeudi. J'ai peut-être été chanceux, mais je n'ai jamais été sans travail depuis ce jour et je n'ai jamais eu à accepter un sou de personne. Cependant, je ne m'en suis pas allé dans un doux climat; je me suis rendu à Hamilton où il ne fait pas tout à fait aussi froid qu'à Ottawa. Nous devons avoir une certaine marge de liberté. Si je fais des bêtises, je dois m'attendre à en souffrir, et si je m'en vais dans la seule région du Canada où il fait chaud l'hiver, je n'y trouverai peut-être pas d'emploi. Cela s'applique également à Miami, à la Californie et au Texas.

Permettez-moi d'ajouter en guise de digression, que si nous n'avions pas peuplé notre pays, soit par ignorance, soit à dessein, nous aurions perdu la guerre et Hitler s'en serait emparé.

L'hon. M. HORNER: Monsieur le ministre, lorsque vous êtes venu au pays, vous aviez le grand avantage de ne pas nourrir la folle illusion que le gouvernement prendrait soin de vous s'il vous arrivait de perdre votre emploi.

L'hon. M. MITCHELL: Je n'avais aucune illusion.

L'hon. M. HORNER: Nous avons maintenant des lois insensées comme les allocations familiales; mais dans votre temps, vous aviez sur le jeune homme d'aujourd'hui le grand avantage de vous former vous-même.

L'hon. M. CRERAR: On dit qu'il y a 4,000 chômeurs à Halifax. De quel genre d'ouvriers s'agit-il? J'ai parlé avec des mineurs, et ils m'ont dit qu'ils étaient à court de main-d'œuvre.

L'hon. M. MITCHELL: N'oubliez pas que les humains étant ce qu'ils sont, il y a des gens qui désirent vivre à Halifax et d'autres qui préféreraient vivre à Vancouver. Je crois que si vous vous renseignez vous apprendrez qu'on a offert à toutes ces personnes la chance de travailler ailleurs. Je regarde la chose dans son ensemble parce que c'est là la façon dont je dois le faire. L'embauchage au Canada est aujourd'hui aussi élevé qu'il l'a été durant les années de guerre, et aussi élevé qu'il l'a été à n'importe quelle époque de l'histoire du pays. Ce qu'il sera dans six mois d'ici, je ne puis le dire.

L'hon. M. ROEBUCK: Monsieur le ministre, je désire faire une remarque. Je veux exprimer mon admiration personnelle à l'égard de votre politique du travail en tant qu'elle s'applique à l'immigration, c'est-à-dire le fait de trouver de l'emploi et de l'avoir tout prêt pour l'ouvrier à son arrivée; plutôt que de le déposer quelque part dans les provinces des Prairies, en le laissant se débrouiller seul, vous lui avez procuré de l'emploi. J'aimerais cependant vous faire cette demande: j'espère que vous ne permettrez pas que ce programme mette fin à l'initiative de faire venir ici les parents des gens qui y sont déjà. Je crois que ce programme a considérablement écarté cette initiative. Il n'y a pas longtemps un représentant de l'O.I.R. nous confiait combien il est difficile de trouver un individu en particulier et de l'emmener ici, et qu'il est beaucoup plus facile de trouver un groupe d'hommes, — tous les menuisiers ou tous les ouvriers du genre dans un même camp, par exemple, — et de les emmener